

1 Principe de non-discrimination

J'ai le droit à la même prise en soins et au respect quelque soit mon origine, mon apparence physique, mon orientation sexuelle, mon handicap, mon âge et mes opinions.



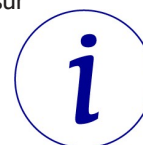
2 Droit à la prise en charge ou à un accompagnement adapté

L'établissement me propose un accompagnement adapté à mes besoins et à mes souhaits.



Droit à l'information 3

J'ai le droit de recevoir et de comprendre les informations sur ce qui me concerne, sur mon accompagnement et sur l'établissement.



Droit de choisir 4

Je décide par moi-même et on m'explique bien avant de faire mon choix.

Je peux aussi me faire aider par mon représentant légal ou une personne de mon choix.



12 Droit à la dignité et à l'intimité

Je dois être respecté comme je suis.

Toute personne doit respecter :

- Mon intimité;
- Mes sentiments;
- Mes habitudes de vie;
- Ma vie privée.

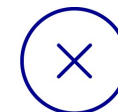


CHARTRE des droits et libertés de la personne accueillie



5 Droit de renonciation

J'ai le droit de changer d'avis. J'ai le droit de demander la modification de mon projet personnalisé. J'ai le droit de demander le changement de mes aides.



11 Droit à la pratique religieuse

Je peux pratiquer ma religion dans le respect des autres.

Je dois respecter les autres religions



Droit au respect des liens familiaux 6

Si je le souhaite, je peux :
- Inviter mes proches dans l'établissement;
- Voir ou téléphoner à mes proches;
- Sortir visiter mes proches.
Parfois un juge peut limiter les contacts pour mon bien-être.



Droits civiques

10

J'ai des droits civiques. Je suis un citoyen. Par exemple, j'ai le droit de voter.



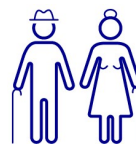
9 Principe de prévention et de soutien

Si je le souhaite, j'ai le droit d'être soutenu dans mes projets soit par les professionnels, soit par mes proches tout au long de mon parcours y compris dans les moments difficiles de ma vie. Mon accompagnement doit me permettre de me sentir bien.



8 Droit à l'autonomie

J'ai le droit :
- De circuler librement;
- D'entrer et sortir;
- De faire ce que je veux de mes affaires et de mon argent en toute sécurité.
Tout en respectant en respectant mon projet, les règles de l'EHPAD et les lois



Droit à la protection 7

L'établissement assure ma protection et ma sécurité dans la limite du respect de mes propres droits. Mes informations restent confidentielles.

